

MAIGNELAY-MONTIGNY - BROCANTE DU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

REGISTRE D'IDENTIFICATION DES VENDEURS conforme à l'arrêté du 15 mai 2009 modifiant l'arrêté du 21 juillet 1992

Nom et prénom date et lieu de naissance des participants n° de téléphone	Adresse des participants LE CAS ÉCHÉANT : dénomination sociale et siège social de la personne morale représentée	Qualité : Particulier ou commerçant	Nature et numéro de la pièce d'identité présentée avec indication de l'autorité qui l'a délivrée et date de délivrance	Pour les COMMERCANTS N° d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou référence du récépissé de déclaration au CFE (auto- entrepreneurs)

Prix au ml : 2.00 € pour les particuliers / Assos "Buvette et restauration réservées à l'organisateur"
3.80 € pour les professionnels

Je réserve _ _ _ _ _ mètres et joins un chèque de _ _ _ _ _ € à l'ordre du Judo Club de Maignelay-Montigny.

Nota : les emplacements seront communiqués aux exposants lors de leur arrivée (accueil des exposants à compter de 5h30).

Pour les PARTICULIERS : Je soussigné(e), _ _ _ _ _ déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballeage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à _ _ _ _ _ le _ _ / _ _ / _ _ _ _

Pour valoir ce que de droit

Signature :



FICHE D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 16 SEPTEMBRE 2026 A :

Mme POLLET Sandra - 06.56.80.36.85

Renseignements : judoclub-maignelay-montigny.webmaster@hotmail.fr